

Mai 2025

Bulletin n°16



# Bulletin de Mouthoumet

## SPECIAL TRAVAUX

### Panneau Pocket

Mouthoumet est sur panneau Pocket. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone, puis choisir Mouthoumet en favori. Vous serez informés des coupures d'eau, de route, des jours de chasse, de la venue des commerçants ambulants, festivités, ateliers et toutes autres informations sur la vie du village.

### Permanence des élus

Les conseillers municipaux vous proposent une permanence le lundi matin, au secrétariat de mairie, dans un but de médiation, d'écoute et de renseignement de la population.

RDV préalable auprès de Catie au 06 99 69 29 20.

### Livret d'accueil pour les nouveaux habitants :

Il est à votre disposition au secrétariat de mairie.



### Commerces communaux :

#### Café-restaurant Le Nidtable

Tel : 04 68 44 73 27

Email : [lenidtable@orange.fr](mailto:lenidtable@orange.fr) ; Facebook : Le Nidtable à Mouthoumet

Mouthoumet Services (quincaillerie, matériaux, plomberie, électricité, commerce agricole)

Tel : 06 73 39 39 37

Station-service en régie : contacter la mairie



### En cas de dysfonctionnement

Un dysfonctionnement dans le village? N'hésitez pas à nous en informer, par le biais d'un mot dans la boîte à lettre, d'un email ou par sms si urgence ou danger.

### Coordonnées utiles

Secrétariat de mairie : 04 68 70 05 01 et 06 37 09 01 38.

Email : [mairie.mouthoumet@orange.fr](mailto:mairie.mouthoumet@orange.fr). Page Facebook : Village de Mouthoumet. Site internet : [www.mouthoumet.fr](http://www.mouthoumet.fr)

Le secrétariat de mairie est ouvert le lundi, mardi et vendredi matin de 9h à 12h. Merci de bien vouloir prendre RDV au préalable, afin d'être sûr que nous soyons disponibles pour vous recevoir.

## L'édito du maire



Voici votre nouveau bulletin qui retrace les travaux de la fin d'année 2023, de l'année 2024 et du début de 2025.

Comme vous l'avez constaté, d'importants investissements ont été réalisés dans le village durant tous ces mois.

Là où, partout ailleurs, nos concitoyens se plaignent de la diminution des services publics et de la fermeture de commerces, nous faisons l'inverse. Nous continuons d'offrir plus de services aux habitants, et un cadre de vie plus agréable, le tout sans nouveau recours à l'emprunt. Au contraire, nous remboursons encore aujourd'hui l'important crédit qui avait été contracté par l'ancienne municipalité pour la création du lotissement communal. La dette de la commune aura ainsi diminué de 63% sur les 6 années de ce mandat, là où la dette de la moyenne de notre strate de communes en France a stagné ou augmenté,

bien souvent en réalisant moins de projets et en voyant fermer les derniers commerces des villages.

Depuis le début du mandat actuel, la commune a ouvert deux commerces communaux, en plus de la station-service en régie déjà existante, afin de pallier l'absence de repreneur privé. Le but est de pérenniser le service public pour les habitants, tout en proposant au gérant un faible loyer ou la gratuité. Dans nos territoires ruraux, il est compliqué de rentabiliser un commerce. C'est pourquoi le maintien de ces services demande un important investissement de la part des repreneurs et l'implication des élus et de la commune. D'importants travaux ont ainsi été réalisés dans les deux commerces communaux ces dernières années.

Nous sommes très heureux que le café-restaurant communal Le Nidtable, désormais géré par Elodie Naud et Morgan Couhin, rouvre ses portes le 1<sup>er</sup> mai 2025 et que José Garcès ait ouvert le commerce Mouthoumet Services en mars 2025. Nous souhaitons une longue vie à nos commerces de proximité.

La rénovation de l'éclairage public est désormais termi-

née et va permettre à la commune de réaliser des économies d'énergie.

Les travaux de création du verger communal, d'aménagement de parkings, de restauration du lavoir et de création de la laverie sont bien avancés, mais toujours en cours.

Quant à la compétence de l'eau, la loi autorise désormais les communes qui le désirent à la conserver, ce qui est le souhait des élus. La procédure de protection des captages d'alimentation en eau potable est en cours. Elle avait été débutée en 2010 avec la société Engeo, mais n'avait pas été finalisée suite au dépôt de bilan de cette dernière. D'importants travaux de protection de la ressource et de mises aux normes des installations devront être réalisés, suite à l'arrêt préfectoral de déclaration d'utilité publique des sources.

Le conseil municipal des jeunes connaît un fort succès et sera poursuivi. Il permet aux enfants d'être acteurs de leur village, tout en apprenant le

fonctionnement de la démocratie.

J'en profite pour remercier le sous-préfet Rémi Récio, les conseillers départementaux Kattalin Fortuné et Hervé Baro, la communauté de communes et son président André Hernandez, mais aussi la Région, le SYADEN et l'Europe pour les subventions reçues ces dernières années, ainsi que les conseillers municipaux.

Je vous remercie également pour votre implication dans la vie de votre village, votre aide bénévole, vos idées de projets, et votre bienveillance.

Bien à vous,

Le maire, Christelle Hermand

*« Seul on peut changer ses habitudes, ensemble, on peut changer le monde »*



## Rénovation de l'aire de jeux



*AVANT les travaux*

L'aire de jeux de Mouthoumet n'était plus aux normes. Il était urgent d'intervenir. C'est pourquoi, la commune a réalisé les travaux avant l'obtention des notifications des subventions. Après 18 ans de bons et loyaux services auprès des enfants, les jeux étaient abimés, notamment au niveau des pieds.



*APRES les travaux*



*Le tourniquet*



*En haut : la balançoire nid d'oiseau*

*A gauche : les fauteuils en fonte*

*A droite : le toboggan (hauteur de la toiture 3.3m)*

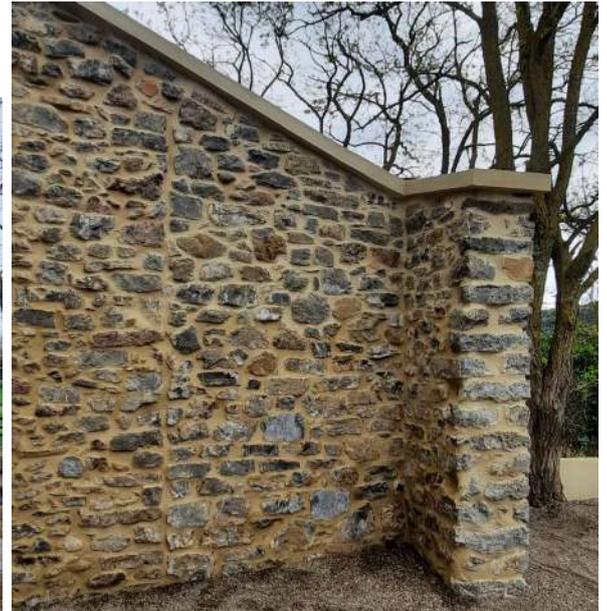




*A gauche : le rocher à grimper, de hauteur 2.2m, qui a particulièrement plu aux enfants*



*AVANT travaux*



*APRES travaux : le mur en pierre rejointé. Il n'est pas sec, donc la couleur n'est pas encore définitive. Les joints seront de la même couleur que ceux de la chapelle et du lavoir.*



*AVANT les travaux*

3 spots permettront d'éclairer toute l'aire de jeux durant les soirées au café-restaurant Le Nid-table.



*APRES les travaux*



*A gauche : le banc en fonte*

*A droite : les fauteuils en fonte*

## Le conseil municipal des jeunes



Le 14 décembre 2024 était un grand jour à Mouthoumet avec le premier conseil municipal des jeunes. Les 13 enfants et adolescents présents au village ce jour-là étaient là. L'objectif de la séance était de choisir les jeux et le graf de la future aire de jeux du village. Les jeunes ont pris connaissance des 3 propositions de jeux et des 3 propositions de graf, et ont étudié avec sérieux les caractéristiques techniques des projets. Ils ont également tenu le bureau de vote avec, comme dans les bureaux classiques, une urne, un isoloir, un président, des assesseurs et des scrutateurs... sauf qu'ici, les rôles n'étaient pas fixes et les enfants ont pu exercer plusieurs fonctions.

Prochain conseil municipal des jeunes le 10 mai 2025, afin de peindre le graf de l'aire de jeux. La peinture est réservée aux jeunes, mais vous pouvez y assister et un goûter sera offert à tous, petits et grands.



Conseil Municipal des Jeunes

### Viens peindre le graf de l'aire de jeux

Samedi 10 mai 2025



à partir de 16h00

un goûter est offert à tous, petits et grands Mouthoumétois(es)



## Rénovation du lavoir

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés à l'ancien lavoir. Ce projet est subventionné à 78.4 % par l'Etat, le Département et la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois (CCRLCM).

*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*



La toiture du lavoir a été totalement refaite avec des tuiles canal et des voliges apparentes en bois.

Les pierres des murs ont été rejointées et un enduit façade à la chaux a été réalisé sur les parties en briques. Du travertin a été posé au sol.

4 points lumineux ont été installés avec un minuteur. La lumière sera à disposition durant les heures d'allumage de l'éclairage public.

La passiflore sera conservée et grimpera sur la partie basse du mur extérieur.

*AVANT les travaux  
(à droite)*



*APRES les travaux  
(ci-dessous)*





*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*



Une décoration artistique a été réalisée bénévolement par Christophe Turcaud, conseiller municipal.

Les bacs ont été nettoyés et enduits.

Trois bacs seront conservés en eau et le quatrième sera transformé en table de pique-nique ou de lecture. Deux chaises hautes ont déjà été installées et une tablette en bois sera prochainement posée sur le premier bac. Un banc assorti sera ultérieurement réalisé.





La porte a été conservée et restaurée. Un panneau décoratif « lavoir » a été posé. Les travaux ne sont pas terminés puisque l'exposition sur la mémoire du village sera prochainement installée sur les murs intérieurs du lavoir. Des plaques en céramique, avec les dessins réalisés bénévolement par Claude Delolme, orneront les monuments historiques les plus marquants du village (église, chapelle, bascule, ancienne porte du castrum, ancienne gendarmerie, lavoir, ancienne gare, ancienne école et mairie).



Les anciens se sont réunis de nombreuses fois depuis 2017, afin de travailler sur l'écriture de la mémoire du village, puis sur la sélection des photos de l'exposition.

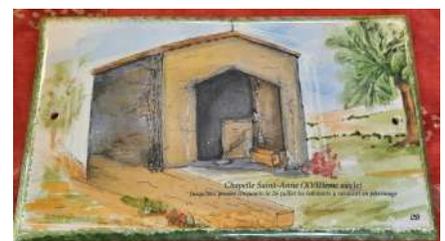
Nous en profitons pour les remercier chaleureusement pour leur don ou leur prêt de centaines de photos, d'objets anciens ainsi que leur temps et leur bonne humeur.



*Ci-contre, une partie des objets qui ont été donnés pour l'exposition.*

*Ci-dessous, une des céramiques de Claude Delolme*

*Un grand merci à Claude pour ses magnifiques dessins*



## *Création d'un verger communal*

Le verger communal prend également forme. Le kiosque avec ses pieds en fonte et son toit en zinc a été finalisé, tout comme le portail artistique et le panneau « verger ». Ce projet est subventionné à 78.4 % par l'Etat, le Département et la CCRLCM.



*AVANT les travaux*



*APRES  
les tra-  
vaux*



Ci-dessous le détail des voliges, ainsi que la table ronde et les bancs qui seront à la disposition des habitants. Il sera possible de déjeuner à l'abri sur cette table en cas de soleil ou de mauvais temps. Une lumière a été installée, sous le kiosque, avec minuteur. Elle sera à disposition durant les heures d'allumage de l'éclairage public.

Les travaux du verger ont nécessité la création d'un plan incliné, afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à une table adaptée, qui permet à un fauteuil roulant ou à une poussette de s'installer autour de la table. Enfin, une troisième table de pique-nique, avec dossiers, permet de se détendre dans le jardin.

De nombreux fruitiers ont été plantés et devraient nous permettre de récolter : cerises, mirabelles, reines-claude, figes, framboises, groseilles et grappes de raisin muscat. En effet, une quarantaine de vignes données par la Pépinière Départementales de l'Aude sont présentes au verger, ainsi que le long du chemin de l'école sur la route de Salza. Les pierres des murs ont été rejointées, un mur en pierres sèches a été créé le long des vignes. L'entrée ainsi que le mur ont été fleuris avec des plants issus de la Pépinière Départementale et des dons d'habitants.

#### Règles d'utilisation du verger :

Les fruits sont à la disposition de tous, à condition de les manger sur place et bien entendu, de partager la récolte. Il est interdit d'emporter les fruits.

Nos amis les chiens ne sont pas admis dans le verger, même en laisse



Le projet n'est pas fini, d'autres aménagements sont prévus : une boîte à lire, des transats et un vélo elliptique seront prochainement installés.



En haut, à gauche, la table ronde pour les personnes à mobilité réduite et à droite la grande table de pique nique avec dossiers.  
En bas à droite : les sculptures en pierre sur le mur du verger.



## *Aménagement de parkings*

Vous nous avez fait part de soucis de stationnement, c'est pourquoi un parking, spécial châssis long, a été créé sur le bord du terrain communal situé rue de la Poste. Il est en concassé, donc le sol restera perméable. Des travaux préalables de déplacement des boîtiers électriques ont eu lieu, ainsi que des plantations d'arbustes fleuris.



*APRES les travaux*

La commune a acquis la parcelle B1103 située rue de Ravichol, d'une surface de 134 m<sup>2</sup>, qui bénéficiait d'une table de pique-nique et était utilisée pour le stationnement. La table de pique-nique restera à la disposition de tous.



*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*

Les places de parking ont été matérialisées par des demi rondins en bois. Le sol a été réalisé en concassé, ce qui permettra plus de confort pour les utilisateurs.

Les places de parking situées derrière l'église ont été matérialisées. Il manque encore la pose du panneau qui devrait intervenir prochainement.



*APRES les travaux  
2 places de parking à  
proximité de l'église*



*AVANT les travaux*

L'accès au parking de la friperie, situé dans la rue des écoles, a été goudronné, du fait de la pente, mais le parking en lui-même restera enherbé.

Des barrières en bois seront prochainement posées pour délimiter le parking côté sud, et éviter une chute de véhicule depuis le talus.



*PENDANT les travaux*



*APRES les travaux*



*Ce parking permet de désengorger celui de la place du 19 mars 1962.*

## *Aménagement du trottoir menant au verger*



*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*

Le trottoir menant au verger a été aménagé en enlevant une partie du bitume sur 24 mètres de longueur et 50 cm de largeur, afin de planter des fleurs directement dans le sol. Cet aménagement présente un double intérêt : diminuer la quantité d'eau nécessaire par rapport aux plantes en jardinières mais également réduire le ruissellement en cas de fortes pluies, vu que le sol absorbera une partie de l'eau. Il évite aussi aux véhicules de se garer sur le trottoir, ce qui mettrait les piétons en danger, notamment les enfants en chemin vers l'école, qui devaient marcher sur la chaussée



A gauche, une partie des variétés plantées. Des bulbes ont été mis en terre, afin de permettre une floraison étalée sur l'année.

A droite, les premières floraisons du printemps 2025.



## *Aménagement sur la place du village*

Sur la place du village, les jardinières ont également été creusées directement dans le sol, comme proposé par le jury des villes et villages fleuris, afin de minimiser les arrosages et permettre le bon développement des plants, qui va prendre quelques années. Vous voyez à droite des photos une partie des variétés utilisées.



Les variétés de végétaux ont été choisies pour leur faible besoin en eau et pour leur résistance. La plupart des plants sont issus de la Pépinière Départementale de l'Aude, mais aussi de dons d'habitants, un grand merci à tous. 1700 bulbes ont été mis en terre dans tout le village. Ils permettront un fleurissement étalé au cours de l'année.

La commune a obtenu cette année encore un prix au concours des Villes et Villages Fleuris du Département de l'Aude. Merci aux employés, au professionnel et aux bénévoles qui s'occupent des espaces verts.



*Une partie des plants donnés par la Pépinière Départementale*



## Création d'une laverie

Des habitants ont sollicité la création d'une petite laverie, afin de mutualiser l'électroménager. Au vu de la difficulté de gestion au niveau de l'encaissement d'espèces et de la réparation des machines, la mairie a sollicité Me Group France qui gère les laveries situées à proximité des centres commerciaux. Après étude, la société a accepté d'installer à ses frais une laverie d'occasion. Cette dernière était auparavant située sur la commune de Banyuls sur Mer, ce qui est une manière utile de recycler cet équipement encore en parfait état. La laverie est située sur le parking du commerce "Mouthoumet Services", à proximité de la station-service communale. Il est possible de payer en espèces et en carte bancaire. En cas de difficulté d'approvisionnement en eau potable pour le village, il sera possible de couper l'eau à la laverie, sans qu'il n'y ait de pénalités. La collectivité prendra en charge l'eau et l'électricité et Me Group France reversera une redevance de 15% des recettes de la laverie. C'est donc une opération neutre pour la commune et de nouveaux services pour les habitants du territoire.



*La pose de la laverie a nécessité un camion grue*

Une clôture et deux poteaux en bois ont été posés afin de pouvoir stationner devant la laverie. Les services techniques accèdent désormais au bâtiment de l'ancienne gare par le portail situé dans l'impasse des Corbières.

D'autres aménagements sont prévus à la laverie : un banc, une petite table pour replier son linge, une poubelle et un cendrier.



*Il est possible de se garer devant la laverie.*

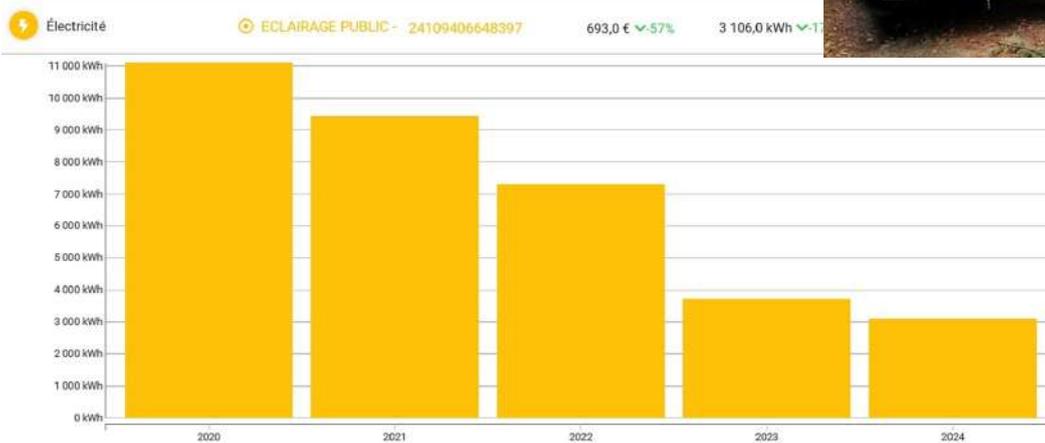
### **En cas de souci avec les machines :**

Le matériel appartient à Me-Group, qui en assure également la gestion. En cas de dysfonctionnement, la commune ne peut intervenir. Merci de signaler la panne constatée ainsi que la date et l'heure à l'employé communal qui fera remonter les éléments au technicien.

## Rénovation de l'éclairage public

35 lanternes d'éclairage public ont été remplacées, ce qui fait de Mouthoumet l'un des premiers villages de l'Aude tout en LED.

Le montant des factures d'éclairage public est passé de 3894€ en 2016 à 693 € en 2024, alors même que le prix de l'électricité a très fortement augmenté. En effet, vous voyez sur le graphique la diminution de la consommation d'électricité depuis 2020, liée au remplacement progressif des 54 lanternes et à l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit depuis septembre 2022.



Ces travaux ont coûté 26584 € HT, subventionnés à 80% par le SYADEN et par l'Etat.

Il reste 5317 € à charge de la commune. La dépense est déjà rentabilisée.



**Les 35 lanternes changées**

## Réouverture du café-restaurant communal

Le café-restaurant communal Le Nidtable va ouvrir le 1er mai 2025. Elodie Naud et Morgan Couhin sont les nouveaux gérants de ce commerce communal. Originaires de l'Isère, Elodie et Morgan ont à cœur de vous proposer une cuisine simple, gourmande et familiale, élaborée avec des produits locaux et ils sont très heureux de vous accueillir bientôt à Mouthoumet.

La convention a été signée avec la commune le 24 mars 2025. Le loyer du logement de fonction, avec 3 chambres et jardin est de 450 €/mois, auquel s'ajoute le loyer du fonds de commerce tout équipé avec licence IV, pour un montant de 250 €/mois entre mai et octobre inclus.

Afin que les équipements bénéficient d'un entretien régulier, les élus ont décidé que le fonds de commerce sera gratuit entre novembre et avril, en contrepartie de la réalisation, par le délégataire, d'obligations liées à la maintenance et aux réparations des équipements. Les gérants bénéficient de conditions avantageuses, car il s'agit d'une délégation de service public, avec des contraintes en matière d'ouverture et de services rendus à la population, notamment.



*Elodie Naud et Morgan Couhin avec le maire, Christelle Hermand*

## Un café-communal pour un service public

### Origine du café-restaurant communal

Le 15 décembre 2019, le snack bar Le Kézako tenu depuis 2011 par Gisèle Chauvet avait fermé ses portes. N'ayant pas trouvé de repreneur, elle avait sollicité la commune pour le rachat du fonds de commerce et de la licence IV, avant d'envisager un départ dans une autre commune. Considérant que le bar était indispensable à la vie communale et que la licence IV ne devait pas partir du village, le Conseil Municipal avait validé cette acquisition. En effet, la loi indique qu'il ne peut y avoir qu'une licence IV par village, et il n'est pas possible d'en créer de nouvelle. Si la licence IV n'avait pas été rachetée par la commune, il n'y aurait plus de bar à Mouthoumet aujourd'hui. Seules les licences restaurant peuvent être créées, elles permettent de ne délivrer de l'alcool qu'au cours des repas.



*Ci-contre :  
Gisèle dans le  
Kézako*



*Bientôt la terrasse va reprendre vie au Nidtable!*

## *Fin des travaux au café-restaurant communal*

Les travaux se sont terminés au café restaurant le Nidtable.

Une Chambre froide a été installée pour un montant de 10931 € HT ; ses dimensions intérieures sont 2.2m x1.6m avec une hauteur de 2.2m. L'enduit de la réserve a été refait.

Deux plans inclinés en béton ont été créés, entre la réserve et le local poubelle ainsi qu'entre la réserve et la cuisine. Un

panneau d'affichage public a été posé sur la terrasse, ainsi qu'un banc.

D'autres travaux ont été réalisés : l'isolation phonique des chambres côté « est », la pose de spots et la peinture des chauffages dans le logement ainsi que la peinture de portes intérieures et extérieures dans le commerce.



*Chambre froide*



*Panneau d'affichage public*



*AVANT les travaux : la réserve*



*APRES les travaux*



*Plan incliné béton créé*



Un cache fil et cache boîtier du groupe froid de la chambre froide ont été installés, ainsi que des lettres en métal, afin de permettre une meilleure visibilité depuis les parkings.

*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*

Sur la terrasse du café-restaurant, des pierres se détachant du muret, ce dernier a été consolidé et les joints ont été refaits.



*AVANT les travaux*



*Banc public installé sur la terrasse*



*APRES les travaux*

## Réouverture du commerce agricole communal

Le 3 février 2025, "Mouthoumet Services" a ouvert dans le village de Mouthoumet, sur la D613, à côté de la station service en régie communale. C'est José Garcès, un commercial dans le bâtiment, à la retraite depuis un an, qui a repris le commerce. C'est un magasin bien achalandé avec une vraie quincaillerie, qui va permettre de dépanner les bricoleurs et entreprises du territoire. En plus du matériel agricole, de l'alimentation animale, il vend du maté-

riel électrique, de la plomberie, des outils et autre matériel pour le bâtiment mais aussi des matériaux. José habite à Lanet depuis 3 ans et est originaire de Narbonne Plage. "Je suis né dans le commerce, j'ai commencé à travailler à l'âge de 16 ans et je suis très actif. J'ai besoin de reprendre une activité et j'adore voir du monde", nous dit-il.

La délégation de service public a été signée avec le maire de Mouthoumet, Christelle Hermand, le 14

janvier 2025. En effet, le bâtiment et le fonds de commerce appartiennent à la commune. Les élus se sont mobilisés pour la réouverture, en proposant une mise à disposition gratuite des locaux et en réalisant d'importants travaux ces dernières années. En 2024, les travaux se sont poursuivis avec la réparation de la toiture, l'enduit du WC la pose d'un panneau pour l'affichage des horaires et des animations du territoire. Pour plus d'informations, contacter José au 06 73 39 39 37.



APRES les travaux d'enduit dans le WC



Signature de la convention de délégation de service public



## Travaux au commerce agricole

La rénovation énergétique du commerce agricole a eu lieu pour un montant de 8687 € HT. Toutes les portes et les fenêtres simple vitrage ont été remplacées.

Une pompe à chaleur a été posée en remplacement des chauffages électriques du magasin. Ces travaux permettent un gain de 65% sur la facture d'électricité. Le local passe de la classe énergétique F à C et par rapport aux émissions de gaz à effet de serre de C à A. La rénovation énergétique du bâtiment a été financée à 64% par l'Etat et la CCRLCM.



AVANT les travaux



APRES les travaux



AVANT les travaux



APRES les travaux

### Performance énergétique

**Après travaux**  
consommation: 113 kwh/m²/an  
émissions: 3 kg CO2/m²/an

**Avant travaux**  
consommation: 350 kwh/m²/an  
émissions: 11 kg CO2/m²/an

logement extrêmement performant

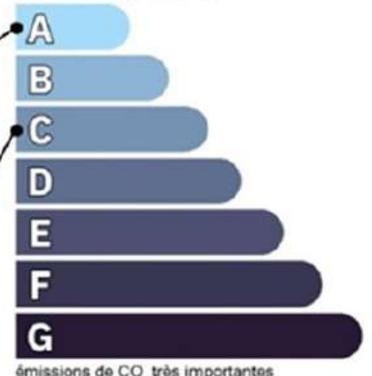


### Emissions de gaz à effet de serre

**Après travaux**  
3 kg CO2/m²/an

**Avant travaux**  
11 kg CO2/m²/an

peu d'émissions de CO<sub>2</sub>



## Eau

D'importants travaux ont été réalisés au niveau de l'eau en 2023 et 2024.

La pompe du forage est tombée en panne en août 2023 et a pu être remplacée en 5 jours, sans coupure d'eau totale pour les habitants, grâce au professionnalisme de l'entreprise Sales, à l'implication des élus, des employés communaux, et aux 50 m<sup>3</sup> d'eau donnés par les villages de Laroque de Fa, Termes, Davejean et Padern. Ces travaux ont coûté 5264 € HT, financés sur fonds propres par la commune.

D'autres travaux liés à l'eau ont eu lieu avec le

changement du compteur d'eau au château d'eau et à la bache de reprise chemin de Caulière, d'une électrovanne au forage de la Prade et en outre l'installation d'une sonde pour suivre le niveau d'eau à la bache de reprise. Au château d'eau, l'armoire du réacteur UV a été remplacée pour un montant de 2514 € HT.

Plusieurs vannes ont également été changées dans le village.

L'état de la ressource en eau s'est amélioré à Mouthoumet depuis l'automne. Le forage est revenu à un niveau normal. De plus, une importante fuite de l'ordre de 6m<sup>3</sup>/jour a été trouvée dans la rue du moulin à vent. La consommation d'eau du village est tombée ainsi à un niveau très bas.

Depuis 2017, la consommation d'eau du village a été divisée par 3, grâce à la recherche et à la réparation de fuites d'eau.



*Réparation de la fuite rue du Moulin à Vent*



*Remplacement de l'armoire du réacteur UV*



*Remplacement de la pompe du forage*



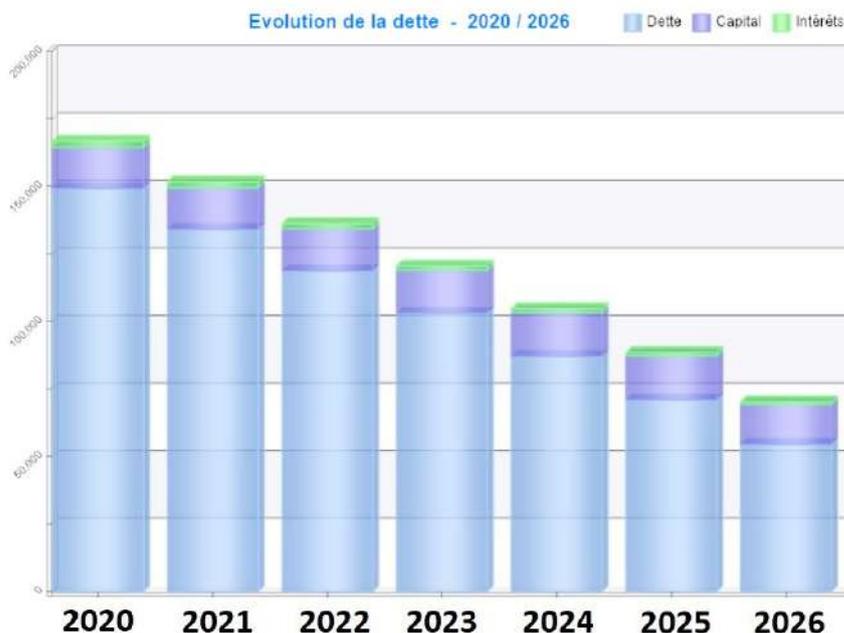
*Nouvelle pompe du forage*

## Finances de la commune

Les élus poursuivent le désendettement de la commune.

En effet, la dette s'élevait à 195 501 € (capital hors intérêts) au moment de l'élection de Christelle Hermand en tant que maire en 2017, dont 136 836 € pour le crédit souscrit en 2013 pour la création du lotissement communal (crédit de 210 000€ sur 15 ans à 4.71%, représentant 90 000€ d'intérêts).

La dette est désormais de 54 466 € (capital hors intérêt). Vous voyez ci-contre l'évolution de la dette sur les 6 années du mandat actuel.



Les importants travaux réalisés depuis 2020 ont eu lieu sans recours à l'emprunt. Les élus ont recherché un maximum de subventions auprès de l'Etat, du Département, de la CCRLCM, du SYADEN, de la Région et de l'Europe ; ce qui a permis d'avoir des aides importantes. Mais, dans tous les cas, la part communale des investissements ne peut être inférieure à 20%, c'est pourquoi, même très bien subventionnées, les communes qui n'ont pas de trésorerie peuvent difficilement réaliser des travaux, sans avoir recours à l'emprunt.

A Mouthoumet, la part communale est financée sur fonds propres, grâce à l'excédent de fonctionnement. L'excédent de fonctionnement est la différence entre le total des recettes de la commune et des dépenses sur l'année. Les résultats de fonctionnements sont largement positifs depuis 2018, grâce à l'attention particulière portée à chaque dépense, mais également du fait de la prise en charge du travail de secrétaire par les élus depuis 2020 et des adjoints qui ne prennent pas la totalité des indemnités prévues par la loi.

Ci-contre les résultats de fonctionnement depuis 2017 :

Les économies réalisées annuellement depuis 2018, auront permis de redresser les comptes de la commune et de compenser le fort endettement. A titre d'exemple, quand une commune réalise 1 million d'euros de travaux, subventionnés au maximum à 80%, le reste à charge pour la commune est de 200 000 €. Nous voyons donc tout l'intérêt de faire attention aux dépenses de la collectivité.

Années	Résultat de fonctionnement
2017	-3 838 €
2018	43 572 €
2019	60 735 €
2020	69 689 €
2021	56 558 €
2022	59 128 €
2023	76 316 €
2024	75 341 €

L'arrivée d'une secrétaire à mi-temps, prévue en juillet 2025, permettra de soulager les élus, tout en ne grevant pas de manière trop importante les finances de la commune.

## Rénovation de la bascule

Les pierres des murs de la bascule ont été rejointées, et les encadrements des fenêtres ont été refaits. Prochainement, la porte sera restaurée.

Des arbustes fleuris (gauras et sauges) ont été plantés de part et d'autre de ce poids public, mais également de l'autre côté de la D613.



*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*

La bascule servait à peser le fourrage ou le bois qui était vendu. Elle est toujours en état de fonctionnement à l'intérieur de ce petit bâtiment.



## *Cimetière*

La commune a acquis la parcelle B2, située à proximité du cimetière et d'une surface de 600 m<sup>2</sup>, afin de réaliser un colombarium et un jardin du souvenir.



*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*



Le portail du cimetière a été réparé : il manquait une volute, ainsi que la croix. Une fontaine a été installée à la place du simple tuyau d'arrosage.

## Travaux dans les bâtiments

Les éclairages de la salle du rez de chaussée de la mairie et de la salle du conseil municipal ont été remplacés par des LEDS.



*AVANT les travaux*



*APRES les travaux*

Le WC public a été entièrement refait : enduit, pose d'un WC surelevé PMR, et d'une barre pour se relever.



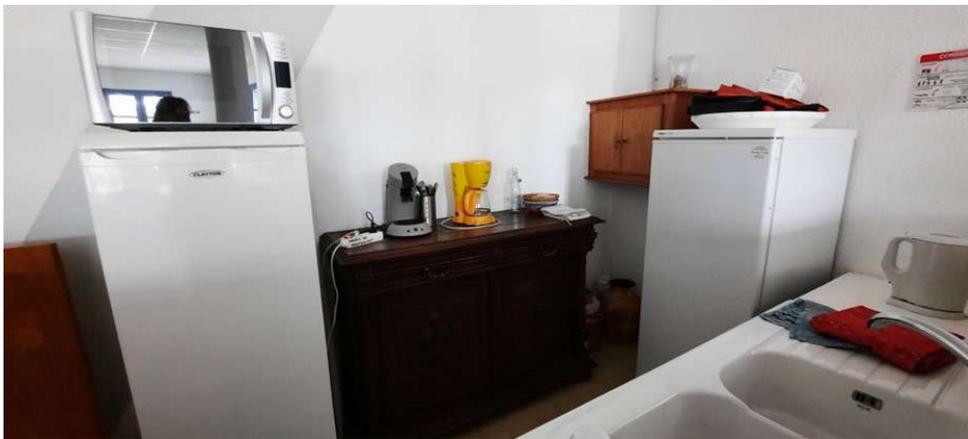
*AVANT les travaux*

*APRES les travaux*



## *Aménagement de la salle du rez de chaussée*

L'arrière bar de la salle du rez de chaussée de la mairie a été équipé avec une grande vitrine basse réfrigérée (issue du Kézako suite au rachat du fonds de commerce) et de nombreux placards de rangement. Cet aménagement permettra aux associations qui utilisent la salle de pouvoir organiser leurs animations dans de meilleures conditions.



*AVANT les travaux*

*APRES les travaux*



## *Autres travaux*

Deux poubelles ont été posées, l'une à la friperie et l'autre près du WC public.



*Poubelle près du WC public*



*Poubelle devant la friperie*

## Travaux à l'ancienne gare

L'électricité a été installée dans le bâtiment de l'ancienne gare, qui sert de hangar de stockage pour le matériel communal. Huit spots intérieurs et deux spots extérieurs, à détection de mouvement, ont été posés.



*Spots dans le bâtiment des services techniques situés dans l'ancienne gare*

*Spots à détection de mouvement devant le bâtiment*



Le portail du commerce agricole a été repeint et reposé côté ancienne gare, vu que l'accès à la laverie doit être libre 24h/24.

### La réponse à la question que vous vous posez peut être

A quoi servait ce bâtiment au temps du chemin de fer à Mouthoumet ?

Ce bâtiment dont nous parlons ci-dessus, que nous appelons tous « l'ancienne gare » n'était en fait qu'un lieu de stockage et de réparation des trains.

La vraie gare, avec ses 2 bâtiments et son quai, que vous voyez sur la carte postale ci-contre, a été démolie dans les années 1970. Elle était située à la place de l'actuelle gendarmerie.



## Travaux de peinture

Les grilles de la chapelle et le portillon du cimetière ont été peints par Sandra, stagiaire au village, dans le cadre de sa formation d'agent de maintenance. Nous la remercions pour son aide. La porte et le portillon du forage ont été repeints, ainsi que le portail de la station d'épuration. Plus récemment, la porte de l'atelier, du local technique et de la ludothèque ont été repeintes.



*Porte de l'atelier  
APRES travaux*



*Portillon de la chapelle  
AVANT les travaux*



*Portillon de la chapelle  
APRES les travaux*



*Portail de la station d'épuration AVANT travaux*



*Portail de la station d'épuration APRES travaux*



*Porte et portillon du forage AVANT travaux*



*Porte et portillon du forage APRES travaux*

## Travaux sur la voirie et acquisition de matériel

Il y a eu le marquage au sol des places de parking de la place du 19 mars 1962. Du matériel a été acheté : une déneigeuse manuelle pour 209 € HT et une plaque vibrante pour 1415 € HT. Cette dernière évitera la location lors de la réfection de voirie. 5 tonnes d'enrobé à froid ont été utilisées pour reboucher des trous dans le bitume dans les rues du village, en utilisant la plaque vibrante.



*Plaque vibrante*



*Déneigeuse manuelle*

A la demande des employés communaux, une perceuse et un souffleur broyeur de feuilles à batteries ont été achetés. Ce dernier a un niveau sonore moins élevé que le souffleur thermique.



*Souffleur broyeur de feuilles*



Un banc avec tablettes rabattables est désormais à votre disposition sur la place du 19 mars 1962.



*Perceuse à batteries*

A noter que la communauté de communes a goudronné le chemin d'accès et le parking de l'école de Mouthoumet, pour un montant de 55 000 € HT.

## Travaux sur les chemins



*APRES les travaux sur le chemin de Bordegrande*

Une dalle en béton a été coulée sur le chemin de Bordegrande, au-dessus du béton précédemment réalisé, pour un montant de 6150 € HT.

A noter : les chasseurs effectuent chaque année un don de 5498 €. Nous les en remercions. Cette somme est utilisée exclusivement à l'entretien des chemins.

La mairie de Salza a réalisé la reprise du chemin de Peyrefouillère qui se situe sur sa commune. Nous en avons profité pour reprendre également la partie de chemin située sur la commune de Mouthoumet.

*AVANT les travaux sur le chemin de Peyrefouillère*



*PENDANT les travaux sur le chemin de Peyrefouillère*

*Rebouchage des trous sur les chemins*



D'autres travaux sont prévus sur les chemins en 2025, avec notamment début mai une nouvelle portion de béton sur une partie difficilement carrossable sur le chemin de Bordegrande, au-dessus de l'ancien transformateur électrique.

Un point sera réalisé fin d'année afin de programmer des travaux sur d'autres chemins.

## Travaux à la station-service

D'importants travaux ont été réalisés à la station-service :



*AVANT les travaux :  
La plaque des cuves*

Le changement du limiteur de remplissage et de la plaque des cuves gasoil, sans plomb 95 et E85, a été réalisé pour 11 751 € HT. En effet, le limiteur de la pompe gasoil était en panne et il n'était plus possible de remplir la cuve. Des morceaux de métal se détachaient des plaques, il était important d'intervenir. Nous remercions le Département et la CCRLCM qui ont accepté de financer dans l'urgence ces travaux à hauteur de 60%.



*APRES les travaux :  
Le limiteur de remplissage*



La mise aux normes du système de lutte contre l'incendie a été réalisée pour un montant de 4573 €, financée à 40% par l'Etat et à 30% par le Département.

Des mises aux normes informatiques ont eu lieu, ainsi que le changement de la partie basse des pompes, qui était corrodée.



### La station-service en quelques chiffres :

- 162 818 litres de carburants vendus en 2024, dont 44 577 litres payés par carte Dyneff.
- 8 semaines de vente à prix coûtant en 2024, ce qui a représenté 24 540 litres vendus soit une économie cumulée pour les utilisateurs de 2 945 €.

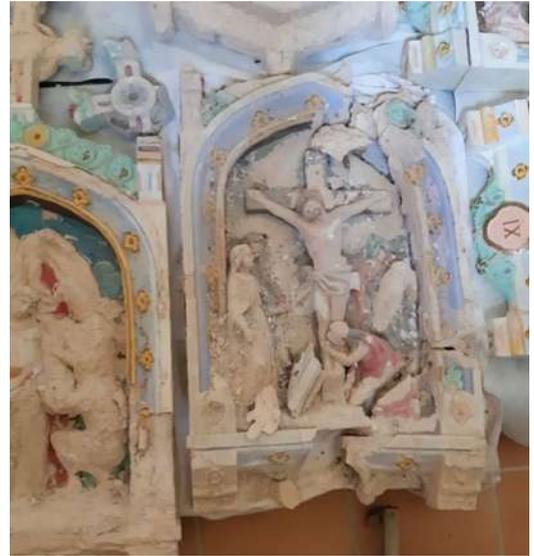
**Prochaine opération « prix coûtant » :**  
du lundi 12 mai à 9h au lundi 19 mai à 8h.

## Collecte pour la restauration des chemins de croix de l'église

Suite à l'impulsion de l'association « Patrimoine Mouthoumétois », une collecte a été lancée pour la restauration de 6 stations du chemin de croix de l'église Saint-Julien et Sainte-Basilisse de Mouthoumet, qui sont en péril. A ce jour, 22 personnes ont donné un montant de 2230 €. La fondation du Patrimoine a souhaité nous accorder une aide financière exceptionnelle de 1000 € pour ce projet ; soit un total collecté de 3230 € sur un objectif de 6000 €.

Si vous souhaitez participer à la collecte, vous pouvez aller sur le site de la Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/stations-chemin-de-croix-eglise-mouthoumet>

Les travaux devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année 2025.



*Une des stations en péril*

Mardi 23 juillet 2024 a eu lieu la signature de la convention entre la mairie et la Fondation du Patrimoine, qui a permis d'ouvrir une collecte de fonds pour la restauration de 6 stations du chemin de croix de l'église Saint-Julien et Sainte-Basilisse de Mouthoumet. Père Louis et Père Julien avaient répondu à l'invitation. Patrice Genet, délégué régional de la Fondation du Patrimoine, Annie Fontaine, déléguée territoriale de la Fondation du Patrimoine, Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois et Marie-Jeanne Jaffrès, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine pour l'Aude étaient présents. Les habitants étaient également invités. Un apéritif offert par la mairie a clôturé la matinée.



### Restauration des Stations Chemin de croix / Eglise MOUTHOMET

Priorité à SIX stations en péril

📍
MOUTHOMET - Aude

Montant des dons

2 230 €

Donateurs 22

Objectif 6 000 €

37%

77 jours restants

Faire un don

🔒 Paiement 100% sécurisé

*La collecte se fait via le site de la  
Fondation du Patrimoine*

## La friperie de Mouthoumet



Bienvenue à la friperie, ouverte tous les jeudis après-midi de 14h à 17h.

Un endroit solidaire et chaleureux. Vous y trouverez de quoi vous habiller de pied en cap.

Et tout cela gratuitement.

Les bénévoles qui y travaillent seront là pour vous accueillir, avec le sourire, et pour également ouvrir un espace convivial et d'échanges autour d'un café ou d'un thé.

Créée en 2014 par la maire actuelle Christelle Hermand, à l'époque première adjointe, la friperie ne désemplit pas.

Tout y est entièrement gratuit, basé sur le libre échange.

C'est une alternative écologique à la portée de tous, pour éviter que des milliers de vêtements ne se retrouvent dans des décharges à ciel ouvert, un peu partout sur la planète.

Il s'agit de toucher du doigt une autre façon de

vivre, de consommer, plus proche peut-être de valeurs humaines qui ont tendance à se perdre actuellement.

Et justement rien ne se perd, les vêtements qui ne trouvent pas preneur, sont envoyés à la recyclerie MP2 de Lézignan Corbières.

S'habiller est presque devenu un luxe de nos jours, tellement le pouvoir d'achat a baissé.

Tout le monde est le bienvenu, pas besoin de déposer des vêtements pour venir chercher son bon-

heur dans les rayons colorés de cette jolie friperie.

Il y a aussi derrière, dans le fond de la cour une boîte à brock pour les petits objets, petit électroménager, jouets ainsi qu'une boîte à livres, disponibles 7 jours sur 7.

Tout le monde peut déposer des objets, sauf ceux trop volumineux (meubles, électroménager) dont les photos seront partagées sur le compte Facebook dédié.

Plus de 200 000 vêtements ont ainsi été recyclés.

Créant également une chaîne de solidarité pour les plus démunis.

Il est de la responsabilité de chacun de faire vivre ces espaces qui nous emmènent vers l'humanité de demain.

Vous pouvez donc rallier le rang des bénévoles, si vous en avez l'élan.

Si vous souhaitez donner des vêtements, chaussures ou même matériel de puériculture, draps, couvertures (en bon état) vous pouvez les déposer le jeudi après-midi ou alors les laisser dans le fond de la cour dans des sacs bien fermés.

Et bien sûr vous pouvez déposer directement dans la boîte à brock, les petits objets que vous souhaitez céder.

Pour être au courant des dernières informations ou nouveautés, vous pouvez vous abonner à la page Facebook "friperie de Mouthoumet".

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles vous pouvez contacter la mairie au 04 68 70 05 01 ou par mail.

**Valérie Poutaraud**



*Une partie de l'équipe de la friperie*

## Bons d'achat pour le commerce local

Etant donné la conjoncture économique actuelle toujours très difficile, que ce soit pour les habitants et les commerces, les élus ont décidé de renouveler l'opération « bons d'achat à utiliser dans les commerces locaux » pour les raisons suivantes :

- Utiliser ces bons d'achat permettra d'aider nos commerces ;
- Donner un peu plus de pouvoir d'achat aux habitants du village. Les Mouthoumétoises et Mouthoumétois sont nombreux à apporter leur aide bénévole et la commune souhaite les remercier chaleureusement.

Les bons d'achat pourront être utilisés du 1er au 30 juin 2025. En effet, du fait de la fermeture temporaire des 2 commerces communaux, l'opération n'avait pu avoir lieu fin d'année 2024 comme c'était le cas en 2021, 2022 et 2023.

Il a été proposé comme l'an passé aux 3 commerçants du village de participer : le café restaurant Le Nidtable, le restaurant Le D'bis et le commerce Mouthoumet Services.

Cette année, le propriétaire du restaurant Le D'bis ne souhaite pas participer au dispositif tel qu'il existe depuis 2021.

Cette opération proposait habituellement 15 € de bons d'achat par personne, soit un bon d'achat de 5 € au café restaurant communal, un bon d'achat de 5 € au restaurant Le D'bis et un bon d'achat de 5 € au commerce agricole. Afin de ne pas léser les habitants, les élus ont décidé de modifier le montant par commerce afin de maintenir un montant identique de bons d'achat par personne : soit un bon d'achat de 7.5 € au café restaurant communal Le Nidtable et un bon d'achat de 7.5 € à Mouthoumet Services.



*José de Mouthoumet Services*



*Elodie et Morgan du Nidtable*

### Comment faire pour bénéficier de vos bons d'achat?

Remplir le document que vous recevrez dans votre boîte aux lettres en indiquant la composition de votre famille, qui habite à Mouthoumet.

Retourner ce document au plus tard le 25 mai 2025, dans la boîte aux lettres de la mairie ou par email.

Vous recevrez ensuite vos bons d'achat dans votre boîte aux lettres.

Ils seront à utiliser impérativement avant le 30 juin 2025.

**Bon d'achat d'un montant de 15 €  
valable à Mouthoumet Services**

**Nom du bénéficiaire :**

Ce bon d'achat est valable jusqu'au 30 juin 2025 inclus. Il est nominatif et ne pourra être cédé. Il n'est pas remboursable, même partiellement.

**Bon d'achat d'un montant de 15 €  
valable au café-restaurant Le Nidtable**

**Nom du bénéficiaire :**

Ce bon d'achat est valable jusqu'au 30 juin 2025 inclus. Il est nominatif et ne pourra être cédé. Il n'est pas remboursable, même partiellement.

*Bons d'achat  
pour un couple  
de moins de  
75 ans (le  
montant sera  
doublé pour les  
+ de 75 ans)*

## Lutte contre le moustique tigre

**Vous avez un puits? Contactez la mairie qui pourra financer sa sécurisation, afin d'éviter la prolifération des moustiques.**

Dans la plupart des cas, la piqûre de moustique tigre est bénigne et disparaît en quelques jours. Il peut arriver, dans certains cas, que le moustique tigre transmette des maladies virales potentiellement graves (dengue, chikungunya, zika) par le biais de ses piqûres.

Selon le plan national anti-dissémination du chikungunya, du Zika et de la dengue, le moustique tigre *Aedes albopictus* fait l'objet d'une surveillance entomologique.

Les objectifs principaux sont de :

- surveiller la progression de l'implantation d'*Aedes albopictus* par un réseau de pièges pondoirs dans le département et en analysant les signalements « citoyens » ;
- évaluer la densité vectorielle par une surveillance renforcée dans les secteurs reconnus comme étant définitivement colonisés autour de sites d'intérêts (établissements de santé, sites au titre du Règlement Sanitaire International, sites touristiques, etc).

Sur demande de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, l'opérateur de lutte antivectorielle Altopictus a été mandaté pour réaliser cette mission. Un réseau de pièges a été installé sur notre commune le 19 avril 2023. Ils ont montré que la commune de Mouthoumet est colonisée par le moustique tigre.

Le moustique tigre est particulièrement nuisant en plus d'être vecteur potentiel de maladies. Toutes les actions visant à informer et à inciter la population à mettre en œuvre des mesures préventives permettront de limiter la nuisance tout en diminuant le risque vectoriel. Le moustique tigre pond et se développe dans l'eau stagnante. Il a un rayon d'action très court (moins de 150m), c'est pourquoi on le retrouve dans de petits objets et récipients en eau à proximité des habitations, et dans les puits des jardins. Le seul moyen d'agir sur sa densité est donc l'élimination définitive, ou à défaut la surveillance régulière de tous les gîtes larvaires autour de la maison.

Les élus proposent de lutter contre la prolifération des moustiques tigres en aidant à la fermeture des puits. La mairie pourra financer la sécurisation de votre puits, tout en conservant l'accès à l'eau pour arroser votre jardin. Une convention sera signée entre le propriétaire et la commune.

## Coupes de bois



3 coupes n'ont pas trouvé preneur lors de l'affouage de 2017-2022. L'affouage est désormais terminé mais il est possible d'acquérir ces 3 coupes de bois sur pied de gré à gré. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie. Pour mémoire, chaque coupe représente environ 3 piles, soit 12 m<sup>3</sup> et le prix de vente est aux alentours de 85 €. Le prix définitif sera communiqué par le technicien ONF. L'utilisateur doit posséder un logement fixe et réel à Mouthoumet et avoir un « feu » (cheminée ou poêle à bois). Le bois doit être utilisé par l'habitant, il n'est pas possible de le vendre.

Rédaction des articles : Christelle Hermand, Valérie Poutaraud.

Relecture : Johanna Eyermann-Degrugillier, Christelle Hermand, Jérôme Hervouet-Baranger, Louis Mari, Catie Rives, Maëlle Sirou, Christophe Turcaud, Valérie Poutaraud, Fabienne Fabre.